

(1) CERTIFICAT

- (2) N° du certificat : **ZP/B088/24-PZ**
- (3) Produit: **Dispositif d'ancrage type C et E
Type: ABS-Lock SYS IV pour ABS Base Weight**
- (4) Fabricant: **ABS Safety GmbH**
- (5) Adresse: **Gewerbering 3
47623 Kevelaer
Allemagne**

- (6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.
- (7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 24-081.
- (8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme

DIN EN 795:2012

DIN CEN/TS 16415:2017

- (9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.
- (10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.
- (11) Ce certificat est valide jusqu'au 13.06.2029.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 14.06.2024

Signé : Brumm
Gérant



Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.

Gérant

TRADUCTION

(12) Annexe à

(13) **Certificat**
ZP/B088/24-PZ

(14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type C et E
Type: ABS-Lock SYS IV pour ABS Base Weight

14.2 Description

Le dispositif d'ancrage de type ABS-Lock SYS IV pour ABS Base Weight (image 1) sert à protéger un maximum de 2 personnes contre les chutes. Le montage du dispositif d'ancrage s'effectue sur des toits plats et avec une inclinaison de 5° maximum. Le dispositif d'ancrage ne peut être monté que sur le système de montage solaire de type ABS BASE Weight. Le dispositif d'ancrage se compose de deux points d'ancrage et d'un câble métallique (8 mm de diamètre, version 7 x 7), qui sont fixés entre les panneaux solaires à une distance maximale de 8,75 m. Le câble métallique sert à accrocher l'équipement de protection individuel contre les chutes.

Le dispositif d'ancrage est constitué d'acier résistant à la corrosion.

La taille de l'installation comprend au moins 2 x 6 modules photovoltaïques (de 21 kg chacun) et un lestage minimum de 1 020 kg (modules photovoltaïques inclus).

Des tapis antidérapants sont fixés sous les poutres continues.



Image 1 : Dispositif d'ancrage de types C et E, type : ABS-Lock SYS IV pour ABS Base Weight

(15) Rapport

PB 24-081, 14.06.2024